

Pour une meilleure accessibilité des adultes aux études supérieures Apprendre ça vaut le coup !

Montréal, le 25 mars 2009 — À l'occasion de la [Semaine québécoise des adultes en formation](#) du 28 mars au 3 avril, la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) tient à rendre hommage aux adultes en formation qui manifestent publiquement leur plaisir, leur besoin et leur goût d'apprendre. Cette 7^e édition organisée sous les auspices de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) est l'occasion de célébrer et de développer une véritable culture de l'apprentissage. L'apprentissage tout au long de la vie est affaire de toutes et tous et bien sûr c'est l'affaire des universités et de leur corps professoral.

Les professeures et professeurs des universités québécoises accueillent annuellement dans leurs cours un pourcentage important d'étudiantes et étudiants adultes. En 2005¹, 38,6 % des inscrits dans les programmes de baccalauréat avaient plus de 24 ans - un âge où « normalement » on a terminé le premier cycle - et comptaient pour près des trois-quarts des inscriptions à temps partiel. Pour la même année, près de 47 % des étudiantes et étudiants inscrits au deuxième cycle dépassaient la trentaine. La poursuite d'études doctorales est bien sûr le fait d'adultes dont 57 % des inscrits avaient plus de 30 ans en 2005. Ces quelques données révèlent que les projets d'études se conjuguent souvent avec des activités professionnelles et des responsabilités familiales. Selon une recherche² menée par le Conseil national des cycles supérieurs de la FEUQ auprès de 1 600 étudiantes et étudiants de 15 universités et dont la moyenne d'âge était de près de 30 ans, 40 % vivaient en couple, 18 % avaient des enfants à charge et 2 % s'occupaient seuls de leur(s) enfant(s).

Mener de front études, travail, vie familiale et personnelle s'inscrit tout à fait dans le contexte social actuel où les transitions professionnelles sont omniprésentes, par choix ou par nécessité. Pour demeurer actifs et compétents sur le marché du travail, l'accès aux études supérieures, de base ou sous forme de perfectionnement, est devenu impératif.

Les universités ont un rôle crucial à jouer dans l'offre de programmes d'études accessibles, parfois à adapter aux besoins des adultes. Ceux-ci ont droit à des conditions d'accueil et d'encadrement leur donnant les meilleures chances de réussite. Une standardisation abusive de l'offre de programmes afin essentiellement de bénéficier d'économies d'échelles souvent convoitées par les établissements pour des fins budgétaires, risque de nuire irrémédiablement aux aspirations de plusieurs étudiantes et étudiants adultes. Rappelons que le financement universitaire ne prend pas en compte les exigences particulières de l'accueil d'étudiantes et étudiants adultes, qu'ils soient inscrits à temps plein ou à temps partiel.

En dépit d'un discours public faisant la promotion de la « société des savoirs », on n'a pas constaté d'améliorations significatives dans le soutien accordé aux étudiantes et étudiants adultes des universités. Les programmes d'aide gouvernementaux sont mal adaptés aux besoins de formation et aux réalités des populations adultes. Les entreprises ne sont nullement obligées ou enclines à soutenir les employées et employés qui s'engagent dans des études universitaires, financièrement ou par l'aménagement de leurs conditions et horaires de travail. Enfin une proportion importante des travailleuses et travailleurs québécois sont pigistes ou contractuels et doivent eux-mêmes prévoir et assumer leur développement professionnel.

¹ Selon les données de la CREPUQ publiées en 2006. Les données disponibles pour les inscriptions de septembre 2008 ne fournissent pas d'information sur l'âge des étudiantes et étudiants.

² Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs, CNCS-FEUQ, janvier 2008

L'avenir du Québec repose essentiellement sur la mise en valeur des potentiels humains. Pour se développer, le Québec doit assurer l'accessibilité aux études supérieures à toutes les personnes – jeunes et adultes - qui ont les capacités et la volonté de s'engager dans cette voie. La FQPPU rappelle aux gouvernements leurs responsabilités à cet égard de même que dans le développement d'une culture de l'apprentissage pour l'avenir du Québec.

- 30 -

Source : FQPPU (514) 843-5953

www.fqppu.org